

Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

NISSORUN 250 SC

UFI:

GC00-60K5-W003-GKG1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Acaricide

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Certis Belchim B.V. - France

5, Rue Galilée

78280 Guyancourt - France

N° de téléphone 0033 1 34 91 90 00

e-mail info.fr@certisbelchim.com - www.certisbelchim.fr

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

info.fr@certisbelchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): +33 1 45 42 59 59 Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Eye Irrit. 2; H319

Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger





SGH07

Mention d'avertissement

Attention



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et

l'environnement.

Conseils de prudence

P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu et l'emballage comme un déchet dangereux.

UFI:

GC00-60K5-W003-GKG1

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Le produit n'est pas considéré comme PBT.

Evaluation vPvB

Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Hexythiazox 250 g/l (SC)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la	a substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	hexythiazox			
	78587-05-0 - 613-125-00-6	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	23,10	% en poids
	-			
2	éthylène-glycol			
	107-21-1 203-473-3 603-027-00-1 01-2119456816-28	Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373o	4,60	% en poids
3		el monosodique, produits de réaction avec un phénol crésol-formaldéhyde		
	115535-44-9 - - -	Aquatic Chronic 3; H412	2,80	% en poids
4	diisopropylnaphtal	ènesulfonate-de-sodium		
	1322-93-6 215-343-3 -	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H332 STOT SE 3; H335	1,40	% en poids



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

5	1,2-benzisothiazol-	3(2H)-one			
	2634-33-5	Acute Tox. 4*; H302	<	0,05	% en
	220-120-9	Aquatic Acute 1; H400			poids
	613-088-00-6	Eye Dam. 1; H318			
	-	Skin Irrit. 2; H315			
		Skin Sens. 1; H317			

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*,**,****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M	Facteur M
			(aiguë)	(chronique)
1	-	-	M = 1	M = 1
5	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
2	H373
	orale; reins; -

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

S'éloigner de la zone dangereuse.

Après inhalation

En cas de difficultés respiratoires, amener la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Après contact cutané

Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau abondamment à l'eau savonneuse. Consulter un médecin en cas d'irritation. Laver les vêtements souillés avant une nouvelle utilisation.

Après contact oculaire

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en maintenant les paupières bien ouvertes, pendant au moins 15 minutes. Retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer de rincer. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. Dans tous les cas, en cas de malaise ou si des symptômes persistent, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et / ou la fiche de données de sécurité.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO); Acide chlorhydrique (HCI); Oxydes de soufre (SxOy); Oxyde d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection.



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Veiller à assurer une aération suffisante. Évacuer et isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir le produit déversé avec une matière inerte absorbante (sable, terre, vermiculite ...), puis collecter le tout dans un récipient approprié et étiqueté pour destruction. Eliminer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale. (Voir rubique 13) En cas de déversement important : alerter les autorités et endiguer la zone de déversement pour empêcher tout écoulement dans l'environnement. Récupérer mécaniquement par pompage/aspiration.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Tenir à l'ecart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement les équipements, les locaux et les vêtements de travail. Les tenues de travail doivent rester sur la zone de travail et être entreposées séparément des tenues de ville.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les emballages hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Le sol doit être incombustible, imperméable et contenir les déversements (aucune sortie vers l'extérieur).

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en même temps que les aliments, les boissons et les aliments pour animaux. Ne pas stocker avec des agents oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solution sectorielle

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	éthylène-glycol	107-21-1		203-473-3	
	2000/39/EC				
	Ethylene glycol				
	VLE (courte durée)	104	mg/m³	40	ppm
	VLE (8h)	52	mg/m³	20	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensilibisateur	Skin			
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agen	ts chimiques	en France		
	Ethylèneglycol (vapeur)				
	VLE (courte durée)	104	mg/m³	40	ppm
	VLE (8h)	52	mg/m³	20	ppm
	Remarque/s	*			·

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition durée d'action effet			Valeur	
1	éthylène-glycol			107-21-1	
				203-473-3	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	106	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	35	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance				
	Voie d'exposition durée d'action effet			Valeur	
1	éthylène-glycol			107-21-1	
				203-473-3	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	53	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	7	mg/m³

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les recommandations suivantes concernant le contrôle de l'exposition / la protection individuelle sont destinées à la fabrication, la formulation et l'emballage. Pour des usages commerciaux et/ou l'usage agricole, consulter l'étiquette du produit. Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail. Une ventilation générale / locale (mécanique) des locaux devrait être utilisée afin de contrôler l'atmosphère et de maintenir les concentrations de produit dans l'air à un minimum dans la zone de travail.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié caoutchouc nitrile

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques. bottes en caoutchouc (EN 13832-3 / EN ISO 20345)

Contrôle de l'exposition de l'environnement



Code produit: NI 019 C0062 FR

Densité

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation liquide			
Etat			
liquide Couleur			
gris - brun clair			
Odeur non caractéristique			
pH			
Valeur Concentration		6,89 1	%
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition Valeur	env.	100	°C
Point de fusion/point de congélation			
Valeur Remarque/s	env10 - Ce produit est co	U	°C rès 3 jours de stockage à -10°C.
Température de décomposition Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Remarque/s	Aucun point d'éc	air détec	table
Température d'inflammation Donnée non disponible.			
Température d'auto-inflammabilité Valeur		460	°C
Propriétés comburantes non oxydant			
Propriétés explosives Le produit n'est pas explosif.			
Inflammabilité Non applicable			
Limites inférieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Limites supérieure d'explosion Donnée non disponible.			
Pression de vapeur Valeur	2,7 -	4	*10-6 Pa
Température de référence Substance de référence	ingrédient actif	20	°C
Densité de vapeur relative Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

Valeur	1,080 g/cm³
Solubilité dans l'eau	
Valeur	0,12 mg/l
Température de référence	25 °C
Substance de référence	ingrédient actif

Solubilité Donnée non disponible.

Coe	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	hexythiazox		78587-05-0		-	
log F	Pow			2,67		
Température de référence				25	°C	
Sou	rce	Fabricant				
2	éthylène-glycol		107-21-1		203-473-3	
log F	Pow			-1,36		
Tem	pérature de référence			25	°C	
Sou	rce	ECHA				

Viscosité cinématique				
Valeur	24	-	184	mPa*s
Température de référence			20	°C
Туре	dynamique			
Valeur	0,015	-	0,039	mm²/s
Température de référence			40	°C
Type	cinématique			

Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Lors de la décomposition thermique ou de la combustion, des gaz toxiques tels que les oxydes de carbone, les oxydes de soufre, les oxydes d'azote et le chlorure d'hydrogène peuvent être produits.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Tox	icité orale aiguë
N°	Nom du produit
1	NISSORUN 250 SC



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

ion a	actuelle: 2.1.0, etabli le: 10.05.2023	version remplacee:	2.1.0, etabli le: 22.02.	.2023 Regio
DL5	50	>	5000	mg/kg
Esp	èces	rat		0 0
	icité dermale aiguë			
N°	Nom du produit			
1	NISSORUN 250 SC			
DL5	50	>	2000	mg/kg
Esp	èces	rat		-
	icité aiguë par inhalation			
N°	Nom du produit			
1	NISSORUN 250 SC			
CL :		>	5,3	mg/m³
	ée d'exposition		4	h
	t d'agrégation	Poussière/Brouillard		
	èces	rat		
Ren	narque/s	Concentration la plus é	lévée possible pou	r les tests.
	rosion cutanée/irritation cutanée			
N°_	Nom du produit			
<u>1</u>	NISSORUN 250 SC			
Eva	luation	Non irritant		
Lás	ions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Nom du produit			
1 1	NISSORUN 250 SC			
-	luation	1::44		
⊏va	luation	irritant		
Sen	sibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Nom du produit			
1	NISSORUN 250 SC			
Voie	e d'exposition	Peau		
	luation	non sensibilisant		
	e d'exposition	Voies respiratoires		
,	luation	non sensibilisant		
Lva	idation	TION SCHSIBILISANT		
Mut	agénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1	hexythiazox	78587-05	5-0	-
Mét	hode	Test d'Ames		
Sou	rce	Fabricant		
Eva	luation/Classement	Compte tenu des donne	ées disponibles, les	s critères de classification
		ne sont pas remplis.	' '	
2	éthylène-glycol	107-21-1		203-473-3
	e d'examen	Bacterial Reverse Muta	tion Test	
٠.	èces	Salmonella typhimuriun		7. TA 98. TA 100:
		Escherichia coli WP2 u		,
Mét	hode	OECD 471		
Sou		ECHA		
	luation/Classement		ées disponibles les	s critères de classification
_ va	idadon Oldooomont	ne sont pas remplis.	see aleperibles, les	, charac de diassilleation
		The John pas rempils.		
Tox	icité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1	hexythiazox	78587-05	5-0	-
	èces	rat		
Sou		Fabricant		

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hexythiazox	78587-05-0	-
Esp	èces	rat	
Sou	rce	Fabricant	
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données disponit	oles, les critères de classification
		ne sont pas remplis.	
2	éthylène-glycol	107-21-1	203-473-3
Sou	rce	ECHA	
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données disponit	oles, les critères de classification
		ne sont pas remplis.	



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

Car	ncérogénicité		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hexythiazox	78587-05-0	
Esp	pèces	rat / souris	
Sou	ırce	Fabricant	
Eva	lluation/Classement	Compte tenu des données dispon ne sont pas remplis.	ibles, les critères de classification
2	éthylène-glycol	107-21-1	203-473-3
Sou	irce	ECHA	
Eva	lluation/Classement	Compte tenu des données dispon ne sont pas remplis.	nibles, les critères de classification

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	ıe
Donnée non disponible.	

Toxi	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée		
N°	I° Nom du produit		
1	NISSORUN 250 SC		
Eval	valuation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		
		ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxi	Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit			
1	NISSORUN 250 SC			
CL5	0	>	100	mg/l
Durée d'exposition			96	h
Espèces		Lepomis macrochirus		

Toxicité sur les poissons (chronique) Donnée non disponible.

Toxi	Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Nom du produit			
1	NISSORUN 250 SC			
CE5	0	>	100	mg/l
Duré	e d'exposition		48	h
Espé	èces	Daphnia magna		

Toxicité pour les daphnies (chronique) Donnée non disponible.

Toxi	Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Nom du produit			
1	NISSORUN 250 SC			
ErC5	50	>	100	mg/l
Duré	ée d'exposition		72	h
Espé	èces	Pseudokirchneriella	subcapitata	

Toxi	cité pour les algues (chronique)
N°	Nom du produit



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

1 NISSORU	N 250 SC			
NOEC			100	mg/l
Durée d'exposition			72	h
Espèces	Espèces Pseudokirchneriella subcapitata			
Remarque/s		L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.		

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biod	dégradabilité				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	éthylène-glycol	107-21-1		203-473-3	
Туре	e	diminution du COD (car	bone org. disso	us)	
Valeur		90	- 100	%	
Durée			10	jour(s)	
Méthode		OCDE 301 A			
Source		ECHA			
Éval	luation	facilement biodégradab	le		

Dég	Dégradabilité abiotique						
N°	Dénomination de la substance	N° CA	S	N° CE			
1	hexythiazox	78587	'-05-0	•			
Den	ni-vie		14	jour(s)			
Source		Fabricant					

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Fact	Facteur de bioconcentration (FBC)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	hexythiazox	78587-05-0		-		
FBC			1100			
Espèces		poisson				
Source		Fabricant				

Coe	efficient de partage n-octanol/eau (valeur log)					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	hexythiazox		78587-05-0		-	
log F	Pow			2,67		
Tem	pérature de référence			25	°C	
Soul	ce	Fabricant				
2	éthylène-glycol		107-21-1		203-473-3	
log F	Pow			-1,36		
Tem	pérature de référence			25	°C	
Soul	ce	ECHA				

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

	Résultats des évaluations PBT et vPvB		
	Evaluation PBT	Le produit n'est pas considéré comme PBT.	
	Evaluation vPvB	Le produit n'est pas considéré comme vPvB.	

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application du produit. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

12.8 Autres informations



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

Autres informations

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation en vigueur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 9
Code de classification M6
Groupe d'emballage III
N° d'identification de danger 90
Numéro ONU UN3082

Nom technique MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.S.A.

Sources de danger hexythiazox

Code de restriction en tunnels

Étiquette

Marque "matière dangereuse

pour l'environnement"

Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe 9
Groupe d'emballage III
Numéro ONU UN3082

Nom et description ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Sources de danger hexythiazox EmS F-A, S-F Étiquettes 9

Marque "matière dangereuse Signe conventionnel "poisson et arbre"

pour l'environnement"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 9
Groupe d'emballage III
Numéro ONU UN3082

Nom et description Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Sources de danger hexythiazox

Étiquettes

Marque "matière dangereuse Signe conventionnel "poisson et arbre"

pour l'environnement"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants., le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 3 1907/2006

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E2

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Prescriptions nationales

Autres prescriptions

Directives nationales Nomenclature des installations

classées pour la protection de

l'environnement (ICPE, Fance) : N°4510 (Directive Seveso 3).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit. Le mélange est évalué dans le cadre des dispositions du Règlement (CE) 1107/2009.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur. Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.



Code produit: NI 019 C0062 FR

Version actuelle: 2.1.0, établi le: 10.05.2023 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 22.02.2023 Région: FR

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373o Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

H400

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Cette fiche de données de sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles, relatives au produit concerné pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 768089